

SOMMET 2021 SUR LES
SYSTÈMES ALIMENTAIRES 

CONCERTATIONS

JUILLET 2021

Synthèse des dialogues des États membres

RAPPORT 2



UNITED NATIONS
FOOD SYSTEMS
SUMMIT 2021

SOMMAIRE EXÉCUTIF

La présente synthèse décrit l'état d'avancement des dialogues des États membres du Sommet sur les systèmes alimentaires des Nations Unies, organisés dans le cadre de la préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires organisé par le Secrétaire général des Nations Unies en septembre 2021, ci-après simplement dénommé « Sommet ». Le Sommet a été organisé compte tenu de l'importance et de la complexité des systèmes alimentaires dans le monde et il offre une chance d'identifier des voies vers des systèmes alimentaires nationaux durables, contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Parallèlement à de nombreux autres travaux préparatoires au Sommet, les États membres ont été invités à lancer une série de Concertations destinées à rapprocher un grand nombre de parties prenantes et d'acteurs de leurs systèmes alimentaires nationaux afin d'aborder les questions complexes et souvent controversées auxquelles sont confrontés les Gouvernements dans la promotion d'un système alimentaire durable.

Il s'agit de la troisième synthèse sur la progression des dialogues des États membres. La première (janvier 2021) décrit la période de début. La seconde (mai 2021) résume les informations provenant de tous

Aperçu du programme de dialogues

Ce rapport reprend : 164 formulaires de rétroaction, publiés par 40 États membres, auxquels ont participé plus de 15 000 personnes.

Au moment de la publication de cet article, le programme de dialogues s'est développé dans son ensemble, avec notamment :

- **140 coordonnateurs nationaux** nommés.
- **420 dialogues d'États membres** enregistrés, avec **240** formulaires de **rétroaction** remis.
- **720 dialogues indépendants** enregistrés, avec **320** formulaires de **rétroaction** remis.
- **10 dialogues mondiaux** organisés.
- Plus de **45 000 participants** dans tous les dialogues.

les formulaires de rétroaction des dialogues des États membres publiés sur la passerelle¹ avant le 13 avril 2021. Cette troisième synthèse comprend des informations provenant de tous les formulaires de rétroaction des dialogues des États membres publiés sur la passerelle avant le 11 juin 2021. Il s'agit donc d'une synthèse cumulative, incluant les retours d'information synthétisés dans les rapports précédents.

La présente synthèse a donc été préparée à partir de tous les formulaires officiels de rétroaction publiés par les coordonnateurs des États membres jusqu'au 11 juin 2021 inclus. Quarante États membres ont ensuite publié 164 formulaires de rétroaction qui reflètent la contribution de plus de 15 000 personnes au processus de dialogue avec les États membres au titre de l'engagement autour du Sommet. Comme le souligne la conclusion, la synthèse, et donc la recherche de sens, est un processus constant. Ce document constitue un aperçu de cette extraordinaire progression. Une autre synthèse de la progression du dialogue sera rédigée avant le Sommet, et comprendra tous les formulaires

officiels de rétroaction des États membres reçus jusqu'au 13 août 2021.

¹Le portail est le site Web consacré aux dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires : www.summitdialogues.org

Cette synthèse se compose de huit sections qui guident le lecteur à travers un cheminement visant à donner du sens à l'énorme volume de données sur lequel elle repose. Les huit sections et les principales conclusions connexes sont les suivantes :

1. La progression des dialogues des États membres

Cette section présente la progression des dialogues en tant que processus de participation du Sommet. Elle examine les avantages des dialogues et les raisons pour lesquelles ils sont efficaces dans des contextes complexes avant de préciser les détails de la progression que les États membres entreprennent.

De nombreux États membres participent au programme de dialogues du Sommet du système alimentaire ; cette nouvelle forme de participation a été accueillie avec enthousiasme et volonté dans le monde entier. Au 11 juin 2021, 129 États membres avaient désigné un responsable national des dialogues ; 341 dialogues d'États membres avaient été annoncés sur la passerelle ; 40 États membres avaient publié 164 formulaires officiels de rétroaction qui sont synthétisés dans le présent rapport. De plus, les relations établies avec les dialogues indépendants ont contribué à élargir la portée et la diversité du processus de participation au Sommet.

2. Analyse des participants

Cette section étudie qui a participé aux dialogues des États membres. Il étudie les participants par âge, sexe, domaine d'activité et groupe de parties prenantes et illustre la progression du dialogue en termes de nombre et de diversité.

La participation aux dialogues des États membres est large et diversifiée, avec plus de 15 000 personnes engagées dans les dialogues des États membres intégrés dans cette synthèse : ce nombre continue de croître rapidement. Les participants sont issus d'un grand nombre de domaines d'activité et de groupes de parties prenantes. Le nombre de participants hommes et femmes est presque égal, et les dialogues mobilisent un nombre croissant d'agriculteurs, de peuples autochtones, de travailleurs et de syndicats, ainsi que d'organisations locales de la société civile.

3. Convergence des conclusions du dialogue par objectif du Sommet

Cette section extrait la manière dont les 164 formulaires de rétroaction se rapportent aux cinq objectifs du Sommet.

Dans le cadre initial de la plupart des dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires des États membres, des éléments du groupe scientifique et des pistes d'action ont été utilisés. Au fur et à mesure de la progression des dialogues, de nombreux thèmes supplémentaires, liés à des priorités locales et nationales spécifiques, ont commencé à émerger. Les participants au dialogue font de nombreuses suggestions pertinentes pour chaque objectif. Les domaines de convergence pour chaque objectif du Sommet sont identifiés.

Thèmes convergents

Objectif 1 : Garantir l'accès à des aliments sains et nutritifs pour tous

- **Permettre à tous d'accéder à la nourriture dont ils ont besoin pour profiter pleinement de la vie**
Un accord sous-tend la plupart des Dialogues : le droit des personnes à l'alimentation doit être l'un des principes fondamentaux régissant l'organisation des sociétés. Il faut s'efforcer de faire en sorte que chacun puisse avoir accès à une alimentation nutritive, indispensable à son bien-être à long terme. La validité de ce droit est soulignée par la façon dont la COVID-19 a affecté l'accès de tant de personnes à l'énergie et aux nutriments. Au cours des dialogues, il a été clairement établi que même dans des situations de pénurie extrême, les populations doivent pouvoir accéder à une alimentation qui correspond à leurs préférences culturelles et à leurs obligations religieuses.
- **Une nutrition disponible et abordable pour tous**
On constate une uniformité remarquable dans les formulaires de rétroaction sur la nécessité de veiller à ce

que tous puissent non seulement avoir accès à la nourriture dont ils ont besoin, mais aussi aux nutriments nécessaires pour vivre pleinement leur vie.

- **Une action visant à mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes**

La plupart des formulaires de rétroaction indiquent que mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes devrait être un élément central de toutes les politiques alimentaires. Il faudrait mettre l'accent sur les besoins des groupes les plus à risque, notamment les femmes enceintes, les jeunes enfants et les personnes âgées, en particulier au sein des ménages et des communautés les plus pauvres.

- **Sécurité alimentaire**

On constate un intérêt généralisé pour la garantie de la sécurité alimentaire par le biais de la législation, des politiques et de la réglementation nationales, y compris la traçabilité, et pour l'application de normes en matière de sécurité alimentaire et de bien-être animal, en particulier chez les fournisseurs d'aliments industriels et les fournisseurs de denrées informels tels que les commerçants de rue.

Objectif 2 : Passer à des modes de consommation sains et durables

- **Des liens entre la consommation alimentaire et le bien-être des personnes**

La plupart des pays font état d'une augmentation des cas des maladies non transmissibles (MNT) comme le diabète et les problèmes cardiaques chez les adultes : ces maladies sont associées à une consommation excessive d'aliments à forte densité énergétique dès le plus jeune âge. Des niveaux élevés de consommation excessive et de dénutrition coexistent souvent dans les mêmes environnements.

- **Maladies non transmissibles**

Les dialogues révèlent que l'abandon des régimes alimentaires traditionnels au cours des dernières années favorise l'augmentation des cas de MNT. Cela témoigne de la nécessité pour les personnes de tous niveaux de revenus d'accéder à des choix alimentaires plus sains et respectueux de l'environnement et d'éviter une consommation élevée de produits alimentaires hypertransformés. Les dialogues rappellent que les efforts déployés pour modifier les comportements nécessitent une analyse minutieuse des facteurs qui influencent la surconsommation, un renforcement des réglementations relatives au marketing destiné à des groupes de population spécifiques, des politiques d'approvisionnement donnant la priorité aux aliments nutritifs produits de manière durable et des informations nutritionnelles sans ambiguïté sur les étiquettes des aliments.

- **One Health (Une seule santé)**

L'approche One Health (Une seule santé) pour réduire la résistance aux antimicrobiens est fréquemment mentionnée comme étant essentielle au maintien de la santé à l'interface entre les animaux, les humains et l'environnement.

- **Perte et gaspillage alimentaire**

Les formulaires de rétroaction font également référence à la nécessité de limiter la perte et le gaspillage alimentaire. Pour limiter les pertes, il faut améliorer les infrastructures, moderniser la transformation des aliments et améliorer le stockage afin de prolonger leur durée de conservation. Pour réduire le gaspillage, il faut mettre en place des partenariats public-privé ciblés, soutenus par une législation sur la récupération des excédents et le recyclage des aliments non consommés. Les PME doivent notamment être mieux à même de conserver les fruits et légumes produits localement.

Objectif 3 : Stimuler une production respectueuse de la nature

- **Importance de valoriser la nature lorsque le coût de l'alimentation est pris en compte**

Les systèmes alimentaires du monde entier sont responsables de la dégradation de l'environnement et du changement climatique : les coûts économiques de ces impacts devraient être pris en compte dans les prix réels payés pour les aliments. Mais compte tenu des pressions énormes qui s'exercent partout pour maintenir le coût des aliments nutritifs aussi bas que possible, il est important que le coût total des ressources naturelles utilisées dans la production alimentaire soit rendu explicite, que ce soit d'un point de vue local, national ou international.

- **La nature doit être protégée et gérée en associant préservation et régénération**

Cela vaut tant pour les services écosystémiques que pour la diversité biologique et nécessite des politiques et des réglementations efficaces qui encouragent des systèmes de production alimentaire intelligents sur le plan climatique, économes en eau et en énergie, pour les cultures, le bétail, les aliments aquatiques et les produits forestiers, partout dans le monde.

- **La décarbonisation de la production alimentaire suscite un intérêt croissant**

Des politiques et des pratiques similaires sont indispensables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, en particulier celles provenant de l'élevage, afin de protéger et de préserver les forêts, de donner la priorité aux besoins des populations autochtones, de réduire l'utilisation de produits chimiques et de pesticides, de promouvoir l'agriculture biologique, de développer des banques de semences et d'encourager une plus grande consommation de protéines végétales.

- Une **production respectueuse de la nature peut être encouragée par les moyens suivants** : achats publics de produits agricoles respectueux de l'environnement ; paiements aux producteurs pour leurs interventions en faveur de la nature et pour atténuer le changement climatique ; établissement d'un lien entre les aides agricoles (y compris les subventions) et les résultats en matière d'environnement ; élaboration et communication de réglementations et de protocoles régionaux appropriés ; modifications adéquates de la législation relative à l'utilisation des terres et documentation des modifications apportées au fil du temps aux politiques et aux pratiques.

Objectif 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables

- **Veiller à ce que les petits producteurs et les travailleurs des systèmes alimentaires soient pleinement impliqués dans la transformation des systèmes alimentaires**
Les centaines de millions de ménages activement impliqués dans ces systèmes alimentaires figurent parmi les plus pauvres de notre monde. Un demi-milliard de petites exploitations agricoles ne produisent qu'une infime partie de la nourriture dont leurs familles ont besoin chaque année, les membres du ménage comblant ce manque à gagner grâce à leurs revenus du travail ; de ce fait, ils sont généralement très endettés. Les dialogues nationaux ont mis l'accent sur la nécessité de réaliser des transitions rurales qui permettent aux travailleurs du système alimentaire de percevoir des revenus et de bénéficier de conditions de travail qui reflètent réellement leur contribution à la valeur des aliments qu'ils aident à produire. Les dialogues soulignent que les politiques doivent être orientées par le gouvernement et mises en œuvre par des partenariats public-privé ciblés.
- **Permettre aux petits producteurs de profiter de l'augmentation de la production**
Les formulaires de rétroaction appellent constamment à des efforts explicites pour accroître la participation et la contribution des petits producteurs (agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, habitants des forêts, etc.) par le biais d'un soutien ciblé adapté à leurs besoins. Ce soutien est susceptible d'inclure des allègements fiscaux et des subventions, des infrastructures physiques adéquates (accès à l'irrigation et aux transports), des régimes de protection sociale ciblés et un accès préférentiel aux marchés pour certains groupes vulnérables. Il prévoit également des mesures visant à encourager et à soutenir les jeunes et les femmes dans leur rôle de producteurs alimentaires.
- **Accès aux ressources productives et aux opportunités de marché**
Le retour d'information du dialogue révèle des inégalités structurelles de longue date qui empêchent les populations les plus pauvres de s'engager dans les systèmes alimentaires. Les peuples autochtones et autres groupes dont la marge de manœuvre est limitée sont confrontés à des défis spécifiques concernant leur accès à la terre ou à l'eau. Ils cherchent de toute urgence à s'engager davantage dans le développement des stratégies des systèmes alimentaires en tenant compte des intérêts des petits exploitants et des travailleurs du système alimentaire.
- **Croissance des PME**
Les retours d'information soulignent également l'importance des petites et moyennes entreprises (PME), notamment en vue d'accroître la production locale et de faire en sorte que les bénéfices reviennent aux petits exploitants (y compris en proposant des services de stockage de denrées alimentaires et des prêts à court terme à des taux raisonnables)

Objectif 5 : Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

- **La résilience devrait être une caractéristique de tous les systèmes alimentaires**
Au cours des dialogues, de nombreux retours d'information ont suggéré que les systèmes alimentaires doivent être résilients du point de vue du producteur, du consommateur ou de la société. La pandémie de COVID-19, les événements climatiques extrêmes et les conflits violents peuvent tous avoir un impact sur le fonctionnement des systèmes alimentaires. Certains dialogues ont porté sur les moyens de renforcer la résilience de ceux qui produisent et consomment des aliments, tandis que d'autres se sont intéressés aux moyens de garantir à tous un accès continu aux nutriments lorsque celui-ci est mis en péril par des chocs et des stress. Les dialogues ont fait ressortir l'importance des politiques internationales et des cadres de bonnes pratiques, la nécessité d'investir dans des cadres nationaux de résilience, de plaider pour de meilleurs régimes d'assurance qui aident les producteurs à faire face aux situations d'urgence, et de soutenir une protection sociale et des filets de sécurité tenant compte des besoins nutritionnels afin de protéger ceux qui sont vulnérables. Les dialogues insistent sur le fait qu'il est possible de renforcer la résilience des systèmes alimentaires nationaux en réduisant la dépendance à l'égard des aliments importés, en renforçant la production alimentaire locale et diversifiée, et en améliorant le stockage et le transport, dans le cadre d'une économie régénérative et circulaire, moins dépendante des monocultures.

4. Réaliser la transformation grâce aux leviers de changement

Quatre leviers de changement stimulent et soutiennent la transformation des systèmes alimentaires. Ces leviers sont : a) donner la priorité à la concrétisation universelle du droit à l'alimentation ; b) faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; c) adopter des innovations techniques et sociales et d) faire un usage stratégique des financements publics et privés. Les formulaires de rétroaction du dialogue sont analysés par rapport à ces leviers dans la section 4 de la synthèse.

Leviers de changement

- **Droits de l'homme**
Les retours d'information issus des dialogues font des droits de l'homme un fondement essentiel des systèmes alimentaires nationaux. Ils soulignent la nécessité de rendre les aliments sains accessibles à tous, de permettre à chacun de bénéficier de revenus décents et d'être protégé des menaces. Le droit à l'alimentation concerne les ménages, les communautés et les nations, et devrait englober également le droit à une bonne nutrition.
- **Les femmes et les jeunes**
Tout au long des dialogues nationaux, il a été question de l'importance de combattre les inégalités entre les sexes et de donner la priorité au rôle des jeunes dans les systèmes alimentaires. Des solutions ont été proposées pour la création d'emplois, le soutien aux jeunes entreprises, le développement de chaînes de valeur axées sur les femmes et les jeunes, des mesures incitant les jeunes à ne pas émigrer et l'octroi aux femmes de droits fonciers.
- **Innovation**
L'innovation technique et sociale est essentielle aux systèmes alimentaires durables et équitables : par exemple, certains dialogues soulignent leur importance pour aider à renforcer la résilience en réduisant la déforestation dans les chaînes de valeur et en encourageant la régénération. Certains dialogues attirent également l'attention sur la nécessité de garantir un accès équitable à l'innovation, notamment pour les petits exploitants.
- **Finances**
Les finances publiques et privées, lorsqu'elles sont utilisées de manière stratégique, constituent un levier de changement d'une importance vitale : par exemple, en permettant aux PME d'accéder au crédit, aux petits exploitants qui adhèrent à des méthodes de production durables. d'accéder aux assurances et aux prêts à faible taux d'intérêt. Certains dialogues ont étudié comment les banques de développement peuvent soutenir des systèmes alimentaires durables ou comment les incitations financières peuvent améliorer la qualité des aliments produits.

Au-delà des quatre leviers de changement étudiés pour le Sommet, d'autres leviers potentiels de transformation sont ressortis à plusieurs reprises dans les formulaires de rétroaction :

- **Des mesures et des données** pour évaluer les performances des systèmes alimentaires existants.
- **Accès à un corpus universel de connaissances autochtones, traditionnelles et scientifiques** sur les systèmes alimentaires, les semences et les plantes.
- **Capacité d'action-recherche** visant à encourager les meilleures pratiques innovantes, à partager les connaissances et l'expérience parmi les agriculteurs (en particulier les femmes et les jeunes agriculteurs) et à soutenir des domaines émergents spécifiques tels que les sources de protéines alternatives, les produits destinés à améliorer la durabilité des cultures et les systèmes d'alerte pour les zoonoses.
- **Réglementation pour les produits agricoles**, notamment les pesticides, les engrais et les déchets nocifs, pour la sécurité des aliments et de l'eau, et pour l'amélioration de la traçabilité de la production agricole à la consommation.
- Des **infrastructures** permettant la participation des petits exploitants par la promotion des associations et des coopératives, des chaînes de valeur, de la prévention des catastrophes et de la résilience.
- **Une meilleure gouvernance** avec un aménagement intégré des terres et de l'eau, un accent placé sur les moyens de subsistance, la récupération des excédents, un gouvernement restructuré, un partenariat public-privé, un travail intersectoriel et un engagement multipartite.
- Dans certains cas, **l'accès à la terre et au sol, le commerce libre et ouvert** et le **développement des talents** sont également mentionnés comme des leviers pertinents.

5. Domaines de divergence fréquemment mentionnés Les coordonnateurs des

États membres ont été invités à commenter les domaines de divergence dans leurs dialogues lors de leur retour d'information. Cette section réunit les points de divergence qui reviennent dans les formulaires de rétroaction.

Les points de divergence portent sur un certain nombre de sujets difficiles qui nécessitent une plus grande attention. Les coordonnateurs des dialogues des États membres ont ouvertement décrit les points de divergence dans les dialogues dont ils sont responsables. La synthèse souligne la nécessité de continuer à mettre en évidence et à explorer ces tensions dans les contextes locaux : elles doivent être résolues, parfois avec l'aide d'experts, si l'on veut que les efforts de transformation des systèmes alimentaires nationaux aboutissent.

Points de divergence

- **Des priorités différentes pour l'avenir des systèmes alimentaires nationaux**
Les dialogues révèlent les multiples objectifs des systèmes alimentaires et le défi de les combiner dans une approche intégrée de la transformation. Des tensions peuvent apparaître lorsque les parties prenantes cherchent à se mettre d'accord sur les objectifs à privilégier. Des questions se sont également posées sur la manière de faire face aux incompatibilités apparentes entre les aspects économiques, environnementaux et humains de la durabilité des systèmes alimentaires.
- **Lequel privilégier, l'accès à la nourriture ou à une alimentation saine ?**
Dans un contexte de pénurie alimentaire, il s'agit souvent de veiller à ce que chacun ait suffisamment de calories à sa disposition. Parallèlement, il est également important de veiller à ce que chaque personne ait un apport suffisant en nutriments dans son alimentation, notamment en période de croissance (grossesse, petite enfance et convalescence).
- **Le prix de la nourriture, son vrai coût ou le prix le plus bas possible ?**
Les producteurs de denrées alimentaires perçoivent souvent des montants qui ne dépassent guère le coût de production. Ils ne peuvent pas se permettre d'attendre pour vendre leurs produits et effectuer les investissements nécessaires pour apporter une valeur ajoutée par le biais de la transformation. Cependant, si les agriculteurs sont payés davantage, la hausse des prix sera répercutée sur les consommateurs. Ainsi, la nécessité d'une alimentation à bas prix va à l'encontre des intérêts des producteurs.
- **Commerce libre et ouvert ou protection des systèmes de production locaux ?**
Les importations de denrées alimentaires étant impactées par la COVID-19, certains dialogues soulignent la nécessité d'accroître la résilience et de réduire la dépendance en stimulant la production locale. Parallèlement, les nations cherchent à se conformer aux accords de libre-échange existants.
- **Maximiser la production ou minimiser les intrants agricoles ?**
Les pratiques de production modernes peuvent causer des dommages importants, voire irréversibles, aux environnements. Parallèlement, les pratiques qui limitent les intrants (notamment l'agroécologie et l'agriculture de précision) réduisent les risques de dégradation des sols, d'épuisement de l'eau douce, de déversement d'engrais, de perte de biodiversité et d'émissions élevées de gaz à effet de serre, mais sont souvent perçues comme réduisant la quantité produite. Des méthodes de production plus durables sont-elles compatibles avec une production alimentaire suffisante pour nourrir la population mondiale d'ici 2050 ?
- **Sources de protéines d'origine végétale ou animale ?**
L'augmentation de la proportion de protéines d'origine végétale dans le régime alimentaire pourrait présenter de multiples avantages, mais dans de nombreux systèmes agricoles, le bétail est vital pour la sécurité des moyens de subsistance des petits exploitants.
- **Qui prend cette décision, le gouvernement ou l'individu ?**
Dans de nombreux pays, le régime alimentaire contribue à la mauvaise santé des personnes, ce qui représente un coût pour la société. Les maladies liées à l'alimentation, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires et l'obésité, présentent des risques accrus pour la vie. Qui est responsable d'une alimentation saine : l'individu ou l'État ? Les formulaires de rétroaction de plusieurs dialogues révèlent des divergences de points de vue à ce sujet.
- **Une volonté de changement mais une capacité limitée à le faire**
Plusieurs formulaires de rétroaction soulignent la tension entre les ambitions de transformation des systèmes et le nombre limité de professionnels qualifiés et de mécanismes institutionnels pour assurer un travail multisectoriel et interdisciplinaire réussi.

- **Réforme à long terme ou réponse urgente**

Une réforme à long terme est nécessaire pour de nombreux aspects des systèmes alimentaires : il s'agit notamment de s'attaquer aux inégalités d'accès à la terre et à d'autres biens ou de repenser les règles du commerce alimentaire. Ces réformes sont entravées lorsque l'accent est mis sur des réponses plus urgentes.

6. Émergence des voies

Les trois étapes des dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires aident les participants à identifier les caractéristiques des systèmes alimentaires actuels (première étape du dialogue entre les États membres), à générer un grand nombre d'adaptations et d'évolutions potentielles de ces systèmes (deuxième étape du dialogue entre les États membres), puis à les consolider dans une direction commune (troisième étape du dialogue entre les États membres). L'exploration multipartite, par le biais de dialogues, des systèmes alimentaires d'un pays est un élément fondamental pour façonner une voie nationale vers un système alimentaire durable et équitable d'ici 2030.

Les voies stratégiques que les États membres définissent sont fondées sur les stratégies nationales en matière d'alimentation et d'agriculture qui ont déjà été adoptées, sur les décisions qui doivent être prises maintenant pour donner vie à ces voies, et sur le programme de collaboration des parties prenantes pour les soutenir et déterminer si elles évoluent favorablement. Les coordonnateurs cherchent à obtenir un soutien politique en faveur des voies d'accès sans attendre : il est utile que le développement des voies soit étroitement lié à la politique et aux calendriers gouvernementaux.

7. Commentaire sur les tendances observées

Cette section de la synthèse attire l'attention sur certaines tendances émergentes des données de synthèse. Cette liste ne prétend pas être exhaustive. Elle interprète les données des formulaires officiels de rétroaction des pays, en mettant en évidence les domaines dans lesquels les pays indiquent collectivement la nécessité d'une action et en soulignant les domaines dans lesquels des groupes d'acteurs pourraient se former pour répondre à ces besoins collectivement.

Un certain nombre de tendances commencent à apparaître. Chaque tendance représente une combinaison différente d'actions et de leviers de changement et permet d'explorer les possibilités de collaborations et de coalitions futures pour la transformation des systèmes alimentaires. La mise en évidence de ces tendances émergentes a pour but d'aider les États membres à identifier les priorités communes et d'aider les différents groupes de travail impliqués dans la préparation du Sommet à mieux appréhender les priorités et les perspectives des gouvernements nationaux et des parties prenantes au niveau national.

Les tendances

- 1) **Transformation totale des systèmes alimentaires**

Les gouvernements de nombreux pays commencent à manifester leur intention d'accélérer et de renforcer la transformation des systèmes alimentaires afin qu'ils reflètent mieux les intérêts et les besoins des populations et de la planète, et contribuent à la durabilité, à l'équité et à la résilience.

- 2) **Nutrition et santé**

Y compris les rapports entre les aliments consommés et le bien-être des personnes (santé à tous les âges et nutrition, en particulier des femmes et des jeunes enfants), ventilés en fonction du niveau de vie et d'autres caractéristiques.

- 3) **Systèmes de production durables**

Comprenant l'augmentation de la production selon des méthodes favorables à la nature, au climat et à la biodiversité, et adaptées aux circonstances locales.

- 4) **Réduire la dépendance aux importations**

La priorité est donnée à l'augmentation de la production et de la transformation d'aliments nutritifs au

niveau local afin de réduire la dépendance aux importations de denrées alimentaires. L'accent est également mis sur les pratiques de production durables et la protection sociale des producteurs.

5) Accroître la capacité de production et d'exportation de denrées alimentaires

La priorité est donnée à la création d'entreprises alimentaires viables qui relient la production locale aux chaînes de valeur nationales et internationales. L'accent est mis sur les pratiques de production durables, les conditions d'emploi décentes pour les producteurs et la production d'aliments à haute densité nutritionnelle et conformes aux normes nationales et internationales de sécurité alimentaire.

6) Faire en sorte que les systèmes soient résilients face aux conflits et à d'autres stress

Il convient notamment de veiller à ce que les systèmes alimentaires fonctionnent de manière prévisible, de façon à répondre aux besoins des personnes et de la planète, et face au stress et aux crises (guerre, pandémie, phénomènes météorologiques extrêmes).

7) Mettre l'accent sur les moyens de subsistance des producteurs et des transformateurs

Une attention particulière est accordée aux personnes qui produisent et transforment les aliments, mais qui sont souvent laissées pour compte, notamment les petits exploitants, les travailleurs, les femmes, les populations autochtones, les jeunes, les migrants et les personnes très pauvres.

8) Utilisation intelligente de l'eau

La pénurie d'eau est un frein majeur à l'augmentation de la productivité dans les systèmes alimentaires : cette situation est exacerbée par la fréquence accrue des épisodes de sécheresse et d'inondation provoqués par le changement climatique. Une plus grande priorité est accordée à la gestion de l'eau, ainsi qu'à la nécessité de maximiser la résistance et l'utilité des sols et de préserver les habitats naturels (par exemple, les zones humides).

9) Intégration du gaspillage alimentaire dans l'économie circulaire

Les gouvernements, les autorités locales et les autres parties prenantes étant de plus en plus sensibles à la nécessité d'utiliser efficacement les ressources dans la production et la transformation des aliments, il convient a) de réduire l'ampleur des pertes et du gaspillage tout au long de la chaîne de production-consommation et b) d'accroître l'intégration de tous les éléments de la production alimentaire, y compris le gaspillage alimentaire.

8. Conclusion et perspectives d'avenir

Les dialogues entre les États membres progressent rapidement et sont plus étroitement liés aux autres domaines du Sommet. Cette section tire des conclusions de ces données et se penche sur les activités menées d'ici au Sommet, et au-delà.

Il est essentiel, pour le succès des efforts visant à encourager la transformation du système, de passer de « ce qui doit arriver » à « comment y arriver ». Les points de convergence (et de divergence), ainsi que les tendances émergentes, reflètent les avis des participants au dialogue sur « ce qui » doit changer dans les différents contextes nationaux. Les leviers du changement donnent une indication de « comment » ce changement peut être pris en charge. Les quatre leviers qui ont été identifiés initialement sont complétés par d'autres qui peuvent également être importants dans différents contextes. Les leviers de changement apparaissent de manière récurrente dans les retours d'information des dialogues nationaux : cela rappelle à toutes les personnes concernées qu'il est capital, pour la réussite de la transformation des systèmes alimentaires, de se concentrer sur les leviers et sur la manière dont ils sont mis en œuvre dans différents contextes.